Ville de Mercier

Hôtel de Ville
869, boul. St-Jean-Baptiste, 2e étage
Mercier (Québec) J6R 2L3
Téléphone : 450 691-6090
Télécopieur : 450 691-6529
www.ville.mercier.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 10 novembre 2026 à 20 h, à la salle du conseil du centre communautaire et culturel, au 891 boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Mercier, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure #2026-17 : Enseigne communautaire sur façade au 26, rang Saint-Charles.

- Permettre une superficie totale d'affichage de **5,20 m²**, alors que **l'article 11.2.2, paragraphe 3,** du **Règlement de zonage 2022-1009** limite cette superficie à **3,50 m²** pour un usage du groupe Communautaire.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ou lors de la diffusion en direct de la séance sur la page Facebook de la Ville.

Donné à Mercier, ce 21 octobre 2026

Denis Ferland, avocat

Greffier